

Villedieu



BULLETIN MUNICIPAL
JANVIER 2014

Le mot du maire

Au nom de la municipalité, je vous souhaite une bonne année 2014. Qu'elle soit pour vous et tous ceux qui vous sont chers une année riche en joies familiales, en réussite de vos projets, en épanouissement personnel et qu'elle vous apporte, avant tout, la santé.

J'exprime tout particulièrement ma sympathie et mon soutien à ceux qui sont éprouvés par la souffrance physique ou morale. Puisse la nouvelle année leur apporter apaisement et nouvelle espérance.

2014 sera l'année de la commémoration du centenaire du déclenchement de la Grande Guerre, l'épreuve la plus dure qu'ait connue la nation française.

La Grande Guerre fut celle de l'unité nationale. Dans ce combat, il n'y eut qu'une France, celle qui défendait l'intégrité du territoire, la République et les valeurs sur lesquelles elle repose. C'est le pays entier qui souffrait, luttait, tenait : au front les combattants dans l'enfer des tranchées, à l'arrière le peuple sans armes qui assurait le fonctionnement de l'économie.

Ce temps de mémoire qui arrive à un moment où la France s'interroge sur elle-même, sur son avenir, sur sa place dans le monde, nous rappelle que la République a traversé de terribles épreuves mais qu'elle a toujours su s'en relever. Il nous rappelle la force d'une Nation quand elle est rassemblée et donc la nécessité de faire bloc si nous voulons aujourd'hui gagner les nouvelles batailles qui ne sont plus militaires mais économiques et qui mettent en jeu notre destin.

Cette commémoration nous rappelle aussi l'obligation d'une Europe unie, redéfinie et plus rassurante, qui puisse garantir la démocratie et la paix.

Gérard SALAT

Principales décisions et réalisations du Conseil municipal

BUDGETS PRIMITIFS 2013

Commune : il s'équilibre en recettes et dépenses à la somme de 457 553,87 € en section de fonctionnement et à celle de 462 739,43 € en section d'investissement. Le taux des taxes des différents impôts locaux reste inchangé, à savoir 11,29 % pour la Taxe d'Habitation, 20,02 % pour le Foncier Bâti et 81,45% pour le Foncier non Bâti.

Assainissement : en section de fonctionnement il s'équilibre à la somme de 83 123,52 € en recettes et dépenses et à celle de 39 554,82 en section d'investissement.

Budget Lotissement : Il s'équilibre à la somme de 79 699 € en recettes et dépenses en section de fonctionnement.

CCAS : Il s'équilibre à la somme de 1 909 € en recettes et dépenses en section de fonctionnement.

TARIFS COMMUNAUX 2014

Prix repas cantine scolaire. - A compter du 1^{er} janvier 2014, les prix des repas à la cantine scolaire sont fixés comme suit : - enfants : 2,60 € - adultes : 4,90 €.

Taxe raccordement réseau d'assainissement. - Le prix reste inchangé : 1 200 €.

Prix des concessions au cimetière. - Le prix est inchangé : concessions perpétuelles 350 €, concessions trentenaires 80 €.

Redevance assainissement. - Le prix du m³ d'eaux usées doit être égal ou supérieur à 1 € afin de pouvoir prétendre aux aides du Conseil général et de l'Agence de l'Eau Adour-Garonne pour les travaux d'investissement. Ce prix est calculé sur la base de 120 m³ en prenant en compte les frais d'entretien du réseau et la consommation.

La commune doit réhabiliter le réseau d'assainissement du bourg le long de la RD 116 et de la RD 10 avant la réfection de la voie sur cette traverse. Cette réhabilitation du réseau aura un coût élevé, il est donc indispensable de pouvoir obtenir des aides financières.

En outre le curage des deux lagunes doit être envisagé dès cette année. L'estimation de cette opération est encore approximative mais elle s'élève à environ 60 000 euros pour un épandage sur terrains agricoles et 100 000 euros pour un séchage et compostage.

Pour ces raisons, M. le Maire propose de porter les frais d'entretien du réseau à 30 € et le prix du m³ d'eaux usées à 0,75 € pour atteindre 1 € le m³. Après une large discussion et un vote, ces tarifs proposés sont retenus.

OUVERTURE D'UN POSTE TEMPORAIRE

Suite à la mise en place des activités périscolaires et afin de respecter le taux d'encadrement pour ces activités à la maternelle, il a été nécessaire d'ouvrir un poste d'aide aux activités périscolaires sur la base d'un contrat à durée déterminée du 1^{er} octobre 2013 au 5 juillet 2014, pour 11h30.

REFECTION DE LA VOIE COMMUNALE DE MONTAIGUT

Une étude a été faite pour la réfection totale de la voie communale de Montaigut. Il sera réalisé un reprofilage en grave bitume et une couche de roulement en enrobé.

Trois entreprises ont été consultées. L'entreprise Marquet a été retenue pour effectuer ces travaux à un coût de 32 935 € TTC.

Une subvention auprès du Conseil général au titre du Fonds d'Equipement des Communes (FEC) de 5 230 €. a été attribuée.

AMENAGEMENT DE LA TRAVERSE DU BOURG RD 116 ET RD 10

La commune a entrepris, en plusieurs tranches, l'aménagement du bourg. Ainsi ont déjà été réalisées la réfection du réseau assainissement, d'eau potable et de la voirie du centre bourg, ainsi que la totalité de l'enfouissement des réseaux secs d'électricité, d'éclairage public et de télécommunication avec illumination de l'église classée monument historique.

Afin de terminer la mise en valeur du bourg, il est nécessaire d'entreprendre l'aménagement de la traverse le long des routes départementales N° 113 et 10.

Dans une première étape, en 2014, il est indispensable de procéder à la réhabilitation du réseau d'assainissement des eaux usées. Un réseau recueillant les eaux usées sera créé tandis que le réseau unitaire existant sera, après travaux ponctuels, destiné aux eaux pluviales. La réfection complète du réseau d'eau potable sera également réalisée par le Syndicat Intercommunal d'Adduction d'Eau Potable de Neuvéglise.

Le schéma communal d'assainissement avait relevé de nombreuses anomalies dans le fonctionnement du réseau d'assainissement du bourg. : mauvaise jonction regard/canalisation, regards non étanches, entrées d'eaux claires parasites permanentes par branchement, infiltration ou connexions de sources, exfiltrations.

Des mesures et des inspections ont révélé que ce tronçon de réseau sous la traverse était particulièrement drainant.

Les programmes de travaux avancés dans le schéma d'assainissement avaient pour objectifs l'amélioration du transfert des effluents et la réduction de la part des eaux claires parasites dans le réseau.

Pour ce projet de réfection et d'amélioration de ces réseaux, le montant estimatif des travaux s'élève à 165 202,28 € TTC. Une subvention au titre de la DETR est sollicitée auprès de l'Etat. Une autre sera demandée auprès de l'Agence de l'eau Adour-Garonne..

La commune et ses habitants ont fait des efforts importants dans le domaine de l'assainissement. La commune dispose de deux réseaux d'assainissement collectif avec épuration par lagunage sur les deux pôles de population de Bouzentès-Ribeyrevieille et le Bourg-Lespinasse. Plus de 80 % des habitants sont raccordés à un réseau collectif.

En ce qui concerne l'assainissement individuel, un diagnostic a été réalisé par le Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC) de la Communauté de communes du Pays de Saint-Flour. Certaines installations particulièrement polluantes seront réhabilitées sur maîtrise d'ouvrage intercommunale.

Les travaux d'aménagement de surface seront entrepris en 2015, l'aide du Conseil général étant programmée cette année-là pour cette traverse.

REUNION D'INFORMATION SPANC



Réunion publique le 30 juillet à Villedieu pour informer les personnes concernées que la Communauté de communes du Pays de Saint-Flour soutient les propriétaires dans la réhabilitation et la mise aux normes des dispositifs d'assainissement individuel défaillants.

Mentières, Sériers et Villedieu sont les trois premières communes de la Communauté de communes concernées par cette opération expérimentale qui permet aux propriétaires de bénéficier d'un accompagnement financier et du montage puis du suivi du dossier jusqu'à la fin des travaux.



POSE DE BANDES RUGUEUSES

Des bandes rugueuses ont été installées à l'entrée de Bouzentès afin d'inciter les automobilistes à réduire leur vitesse.

ACHATS DE TERRAINS A BOUZENTÈS ET RIBEYREVIEILLE

M. et Mme Jean-Pierre Guilhen, de Bouzentès, ont souhaité acheter une partie des parcelles A 889 et A 888 afin de pouvoir réaménager leur entrée. La partie vendue au prix de 5,50 € le m² était à usage d'ancien jardin et le talus en friche entre le mur ouest du jardin et la voie communale.

- L'extrémité nord-ouest de la parcelle située le long d'une voie communale à Bouzentès est utilisée par la commune pour entreposer la benne déchets verts. Un réservoir d'eau à usage public y avait été installé bien avant le remembrement. Lors du remembrement, cette partie de parcelle a été attribuée à un particulier de Ribeyrevieille alors qu'elle était dans le domaine communal. Cette situation sera régularisée par l'achat par la commune d'environ 600 m² au prix forfaitaire de 500 €.

- M. Frédéric Valat, de Ribeyrevieille, afin de pouvoir aménager le fond de sa parcelle A 794, a fait une demande d'achat d'une partie de la parcelle A 795 à Ribeyrevieille. S'agissant d'un morceau de terrain pentu sans valeur, le prix de vente a été fixé à 4,50 € le m².

DENOMINATION ET NUMEROTATION DES RUES

Les employés communaux ont procédé à la pose des panneaux et des numéros des rues de la commune et des villages et il sera distribué à tous les habitants de la commune une lettre du directeur d'établissement courrier de la poste, un certificat d'adresse et des cartes-adresse pour informer leurs correspondants des nouvelles adresses.

PRINCIPAUX TRAVAUX PREVUS EN 2014

- La fin prochaine de l'aménagement de la cour de la nouvelle mairie.
- L'aménagement de l'espace cinéraire et la pose du caveau communal au nouveau cimetière.
- La réhabilitation de deux logements au-dessus de la nouvelle mairie.
- L'amélioration du réseau d'assainissement au bourg le long des RD 116 et 10.
- La réfection du mur le long du ruisseau près de la maison Clauzel, au bourg.
- Le remplacement du parquet de la salle polyvalente.

Le GAEC des Lauriers choisi pour une rencontre technique

Le GAEC des Lauriers, Patrice et Richard Dalle, d'Auzolles de Villedieu, a servi de cadre à la journée Innov'Lait Maïs le 26 septembre en présence de nombreux agriculteurs venus s'informer à l'occasion de cette rencontre sur le thème « Implanter, conduire, conserver et valoriser le maïs fourrage en altitude pour une meilleure efficacité alimentaire des troupeaux laitiers ».

Le GAEC qui depuis deux ans est engagé dans la production de maïs « a permis de présenter aux éleveurs une collection complète de variétés et la manière dont on pouvait le valoriser en terme d'ensilage avec l'objectif de l'introduire dans une ration typique », précisait Jean-Luc Doney. « La parcelle, située à 940 m d'altitude, a été semée le 13 mai et l'on peut voir que cela a très bien fonctionné », a estimé Pierre Lavergne, responsable des protections végétales chez Centraliment.

L'après-midi s'est poursuivi par la présentation du troupeau laitier par Patrice et Richard Dalle, de la génétique du GAEC avec l'intervention de Cantal Conseil Elevage.



A l'école

56 enfants fréquentent l'école cette année :

- **Classe de M. Jullian (22 élèves)** : 2 élèves Très Petite Section : GIRAUDET Léana, HAJDAS Enola ; 8 élèves Petite Section : BOUCHARIN Laura, CAJADO Lisandro, CHAUVARD Clément, COUTAREL-HEBRARD Baptiste, DJAFER Mahé, GRAVEJAT Mahé, PIGNOL Jeanne, VALIERE Bastien . 8 Moyenne Section : BOURG Maël, DELASPRES Timéo, FAUVET Louis, HUGON Lisa, MIALANES Sarah, SERRE Jade, SERRE Maélys, VIDAL Garriss ; 4 élèves Grande Section : BOURRET Elysa, CHABANIER Gaëlle, FAVIER Zoé, VIDAL Raphaël.

- **Classe de Mme MIALLET (13 élèves)** : 4 élèves de CP : DALLE Florian, DEFIX Lise, LOUBAT-SAVY Noah, PRADEILLES Lilian ; 9 élèves de CE1 : BOURG Noé, BOURRET Erwan, COLLE Noëllie, DE CONQUAND Eva, FOUILLET Justine, GELEY Charli Matisse, LEFEBVRE Tom, SERRE Léa, VALIERE Lilou.

- **Classe de Mme Sauret (21 élèves)** : 6 élèves de CE2 : CHADELAT Laurine, CUSSAC Camille, CUSSAC Mathéo, DJAFER Noah, HAJDAS An-Ly, MEYNIER Nathan ; 9 élèves de CM1 : ANDRIEUX Laurette, CHARBONNEL Antoine, CLEMENT Anna, CUSSAC Quentin, DEFIX Victor, SOUVIGNET Elie, VEYRES Charlotte, VEYRES Emma, VIDAL Julia ; 6 élèves de CM2 : BOUCHARIN Aurélie, COLLE Célia, COLLE Naëlle, FORMAL Mattéo, FOUILLET Juliette, PODEVIGNE Laurie.



L'escargot



L'automne



Cartes de Noël



*Couronnes de Noël
avec le papa de Zoé*

Depuis la rentrée scolaire 2013, la réforme des rythmes scolaires est appliquée.

3 heures d'activités périscolaires sont donc organisées par la commune.

Les agents communaux se chargent des activités sportives et manuelles.

- A la maternelle de Bouzentès,

Christelle secondée par Chantal, a pu bénéficier du soutien de parents qui n'ont pas hésité à montrer leur savoir-faire aux enfants.

De plus, une maman d'élève a animé des séances de motricité.

- A Villedieu,

Laurent et Christine animent ces activités.

Une élue a animé un atelier jardinage.

Un autre élu s'est proposé de donner des cours d'informatique lié au thème de la généalogie.

Avec l'intervention de la Communauté de communes du Pays de Saint-Flour les élèves du primaire peuvent bénéficier :

- de l'éveil musical avec le CEMI

- de l'initiation au patrimoine proposé par le service « jeune public » du Pays d'art et d'histoire ; c'est l'archéologie qui est abordée cette année.

- des activités sportives avec l'OMJS.

- de la sensibilisation à l'environnement par le Syndicat des Cramades : à travers des jeux, des expériences scientifiques, des créations et des activités de découverte, les élèves seront sensibilisés à l'éco-citoyenneté.



*Boules de Noël
avec la mamie de Noah*



Initiation aux sports collectifs



Jardinage avec Raymonde Canonne



Récup'art : sapin de Noël

Les associations

Association des Parents d'Elèves

Le bureau : Président : Souvignet Julien ; Vice-Présidente : Defix Christelle ; Trésorière : Cussac Lydie ; Trésorière adjointe : Perrier Marie-Hélène ; Secrétaire : Kuhne Rachel ; Secrétaire adjoint : Favier Sébastien

Les manifestations planifiées pour cette année scolaire sont :

- Le 19 octobre : Halloween avec un défilé des enfants dans le village.
- Le 16 novembre : Une pièce de théâtre « Mon père s'appelle Arlette » avec la troupe Les Zétoiles de Thioleron.



- Le 20 décembre : Le repas de Noël avec les membres du club du 3ème âge, le Père Noël et ses cadeaux.



- Le vendredi 20 juin se déroulera la fête des écoles.
 - Différentes ventes : chocolats, calendriers, billets de tombola.
- Ces différentes manifestations permettent le financement d'activités sportives (piscine, poneys, cross, athlétisme...), de sorties diverses et notamment cette année un voyage scolaire sur trois jours aux châteaux de la Loire pour les classes de cycles 1 et 2.
- L'ensemble de l'APE remercie les enseignants et les parents pour leur implication.

A Villedieu, entrez dans la danse

L'association « A VILLEDIEU ENTREZ DANS LA DANSE » compte à ce jour soixante deux adhérent(e)s.

Presque tous les vendredis entre 20h30 et 23h environ et cela jusqu'au 9 mai, une cinquantaine de danseurs s'éclatent sur le parquet de la salle des fêtes de Villedieu.

Les danses de salon, danses en ronde, danses traditionnelles et danses country sont au rendez-vous. La première heure est consacrée aux initiations, et vers 22h, une pause au bar est proposée, puis pendant environ quarante cinq minutes, c'est tout simplement un bal... à durée limitée. La bonne ambiance, l'amitié et rigolades font partie de notre panoplie.

Si vous désirez nous rejoindre, il est encore temps. Venez nous rendre visite, cela ne vous engage en rien, mais attention, certaines danses demandent un effort soutenu et important. Si vous avez un doute sur l'état de votre santé, consultez un médecin avant de vous élancer sur la piste.

Pour tous renseignements, vous pouvez contacter ESTIVAL Bernard au 04-71-73-01-07. Alors à bientôt ?

Club des Aînés Ruraux

Le Club des Aînés Ruraux de Villedieu « le LIEN », qui ne compte que 29 adhérent(e)s se porte bien puisque cette année, 23 manifestations se sont déroulées. A savoir :

Onze déjeuners : chevreuil offert par les chasseurs pour l'assemblée générale, repas paëlla, potée auvergnate, fête du Beaujolais, repas de Noël, et quelques déjeuners plus simples surnommés « comme à la maison ». Pour la préparation de ces repas, nous nous sommes dotés de matériels de cuisine (réfrigérateur, congélateur, gazinière, cocottes, marmites, petits ustensiles de cuisine),... mais cela ne serait rien sans le travail de certaines dames du club qui font un travail admirable. Qu'elles en soient ici remerciées chaleureusement.



Pour notre confort, des chaises pliantes, et une structure démontable de 13,5 m² sont arrivées il y a quelques mois. Mais tous ces achats demandent de l'argent. Les deux thés dansants et la subvention municipale, ainsi que la vente des enveloppes toutes gagnantes pour la fête de la pomme de terre « épongent » un peu notre trésorerie.

La salle a été ouverte une vingtaine de fois durant l'année écoulée. Il y a quelques jours, nous avons attendu le Père Noël avec les enfants des écoles. Les adhérentes avaient confectionné des petites bottes en feutrine rouge remplies de confiseries.

Nous attendons la prochaine assemblée générale pour essayer d'améliorer nos futures manifestations, mais je vous prie de retenir dès à présent la date du dimanche 13 avril, ou nous invitons une chorale d'Issoire qui chantera dans notre belle église. L'entrée gratuite est offerte par le club.

VOUS qui lisez ces quelques lignes, et si vous avez au moins 50 ans, venez nous rejoindre pour passer de bons moments. Plus nombreux, nous aurons la possibilité de faire davantage d'activités. Vous apporterez vos connaissances ou vos idées, et nous pourrons tous ensemble faire un grand pas en avant.

Pour terminer mes propos, le local où nous sommes installés est une salle communale. Tout à l'intérieur nous appartient. Nous ne sommes donc pas « chez nous » et parfois, pour ne pas dire souvent la salle n'est pas d'une propreté exemplaire lorsque qu'il y a des réunions surtout du monde extérieur à la commune.

Mesdames et Messieurs, au nom du club des Aînés, je vous adresse tous mes vœux de bonne et joyeuse année 2014. Santé pour vous tous, et pour passer de bons moments venez nous rendre visite. Merci.

Bernard Estival, président des Anciens de Villedieu. 04-71-73-01-07

Association Sportive

Bilan de la saison 2012/13 : L'équipe première évoluant en Promotion termine 4ème de sa poule. Honorable parcours en coupe du Cantal ; elle est éliminée en 8ème de finale face à une équipe d'Aurillac B jouant le haut de tableau au plus haut niveau régional. L'équipe réserve se voit rétrogradée en 3ème division à cause d'un manque d'effectif.

Un nouveau championnat de « Foot-salle », mis en place par le district du Cantal, permet au club de se distinguer en terminant dans le carré final.

L'arrivée d'un nouvel entraîneur, Michel Baduel, de Lavastrie, ancien joueur du club, a permis de réaliser un bon début de saison pour les 2 équipes.

A noter, l'équipe 2 a obtenu le maximum de point à l'inter-saison.

Au cours de la saison estivale, le club a organisé ses 2 traditionnels concours de pétanque à Villedieu et Ribeyrevielle.

Le comité FNACA

En début d'année la disparition de M. Pascal Marcel, notre Président dévoué, nous plongea dans la tristesse ; la poursuite des actions principales a pu se concrétiser par l'effort de tous.

La cérémonie du 19 Mars 1962 comme journée officielle de la fin de la guerre d'Algérie, Maroc et Tunisie fut célébrée à Villedieu le 19 mars avec les comités associés des Ternes, Alleuze et Cussac.

A l'issue de la cérémonie une plaque apposée sur le monument



Assemblée générale du 21 novembre. - Le faible nombre d'adhérents (7) ne permet plus le maintien du Comité (les membres ne sont pas renouvelables ! !). Après le compte-rendu moral et financier, la décision de dissoudre le « comité de Villedieu de la Fédération Nationale des Anciens Combattants d'Algérie » au 31/12 2013 fut prise à l'unanimité des voix. Les adhérents rejoignent le Comité de Saint-Flour pour poursuivre leurs activités.

Histoire du comité : quelques dates à retenir. - Afin de regrouper les anciens d'AFN au niveau communal une réunion fut organisée sous l'impulsion de M. Tanavelle, maire, le 12 mai 1979 (9 participants) ; déclaration Sous Préfecture le 23 mai, journal officiel 1^{er} juin.

Remise du drapeau offert par la mairie le 11 novembre 1979.

1982 : première célébration du 19 Mars en association avec Alleuze, Les Ternes ; Cussac nous rejoint en 1998.

1986 : 22^{ème} conseil départemental à Villedieu.

1984 : 1^{er} bal... d'autres suivront (Clapier, Disco...).

Remise croix du combattant : 7 le 29 mars 1985 ; 5 le 20 mars 1988 ; 1 le 25 mars 2001.

1989 : Remise du Diplôme d'honneur porte-drapeau à M. Fabre Fernand

1994 : Le 20 mars, inauguration « Place du 19 Mars 1962 fin de la guerre d'Algérie » plaque dévoilée par M. Marleix, Député, M. Mallet, maire, M. Moynac, Président Départemental FNACA, M. Teissède, Président du Comité.

La société de chasse

C'est le dernier week-end du mois d'août que la saison de chasse 2013-2014 débuta. Le samedi, ouverture de la caille bien rare cette année encore. Dans cet élan une battue aux sangliers fut organisée, le samedi une bête fut abattue, le dimanche 1^{er} septembre deux cochons ont été rajoutés au bilan et aujourd'hui nous en sommes à 16 ce qui nous satisfait et nous en resterons sûrement là.

Pour le petit gibier : pigeons, grives, leur « GPS » ne les dirigea pas vers Villedieu.

Les lièvres, peu nombreux. Le prélèvement peut se compter sur les doigts d'une main sur notre territoire. Le 3 novembre, la réserve-refuge était ouverte jusqu'à 13 h, un lièvre fut tué et un autre vu. Un lièvre médaillé l'an dernier a été signalé au président mais cette victime n'est peut-être pas la seule ! Il serait préférable d'en être informés car chaque année des trions d'Europe sont lâchés.

Les faisans ont l'air de résister et quelques-uns ont échappé aux chasseurs et aux prédateurs. Il en reste encore.

Plan de chasse : la saison n'étant pas terminée, il est difficile de savoir s'il sera réalisé mais pour les cerfs c'est déjà assuré car

aux morts fut dévoilée par MM. Salat, maire de Villedieu et conseiller général, Dubois, président départemental de la FNACA, en la mémoire de ces hostilités : « *Hommage aux Anciens Combattants de la Guerre d'Algérie, Maroc et Tunisie 1952-1962* ».

Le vin d'honneur offert par la municipalité fut l'occasion de diverses prises de parole retraçant la vie de la FNACA. Le repas amical termina la journée.



1995 : Remise album souvenir départemental aux Ecoles (77 tués).

2001 : 9 Remises Médaille du titre de la reconnaissance de la nation le 25 mars

2005 : Monsieur Pascal Marcel est nommé Président du Comité.

Remise en état des plaques (inscriptions) et création d'un portillon pour le dépôt de gerbes au monument aux morts.

Intervention auprès des écoles pour expliquer la guerre d'Algérie.

Divers. - A la création du comité nous étions 9 adhérents en 1979 ; 22 en 1988 ; 7 aujourd'hui... et hélas 11 décès depuis l'origine.

En 1993 nous effectuons notre première sortie à Oradour-sur-Glane.... Cette année était le 21^{ème} voyage.

Pour la défense de nos droits, carte du combattant, retraite du combattant, reconnaissance du 19 mars 1962, fonds de solidarité, visite aux malades, aide aux veuves... Annuellement nous participions au Conseil départemental, au Congrès départemental et aux manifestations revendicatives (3 fois à Paris, plusieurs fois à Aurillac).

Remerciements. - Un grand merci est adressé à tous ceux qui nous ont aidés et soutenus dans notre action, notamment à Messieurs les Maires successifs et leurs conseils municipaux. La subvention annuelle en est le meilleur témoignage.

La nouvelle année... sera donc « Sanfloraine ».

pour 4 attribués 4 ont été prélevés. Pour les biches, l'année est plus délicate. 3 figurent au plan mais aujourd'hui nous ne les avons pas rencontrées, peut-être la fin de saison nous sera plus propice.

Pour les chevreuils, notre tableau a commencé mais d'ici fin février nous pensons le compléter pour arriver aux 16 qui nous sont admis.

Comme chaque année, un cerf fut distribué aux agriculteurs ainsi que deux sangliers à ceux qui ont eu des dégâts. Un chevreuil a été donné au club du troisième âge.

Notre assemblée générale a eu lieu le 14 juin. Le président Claude Hébrard donnant sa démission tout en restant membre de l'ACCA, le 25 juin un nouveau bureau fut constitué.

Président : Christian Hébrard.

Vice-président : Stéphane Chassang.

Secrétaire : Aimé Cambon.

Trésorier : Michel Dumas.

Membres : Claude Hébrard, Claude Delcher, Michel Delort, Alain Riols, Jean-Marie Hugon. Ces neuf membres constituent le conseil d'administration.

Comité des fêtes de Villedieu

Le bureau du comité des fêtes a subi quelques petits changements :

- co-présidents : Claudine Vidal et Jérôme Pignol.
- vice-présidents : Annick Beaufort, Gilles Leroy, Guy Bellin.
- secrétaires : Lydie Odoul, Christine Mallet.
- trésoriers : Patrice Pascal, Aline Pignol.

Cette année, le 19 juillet, le comité des fêtes a souhaité réunir les habitants de Villedieu pour une soirée autour d'un repas. Les gens se sont déplacés en nombre, ce qui montre bien qu'on a encore besoin de se rencontrer. Cette animation pourra être reconduite en 2014, la date n'est pas encore fixée.

La fête de la pomme de terre s'est déroulée le 13 octobre sous une météo plus que capricieuse, malgré cela elle a connu un bon succès. Les pommes de terre étaient au rendez-vous. Merci à toutes les personnes qui nous permettent de réaliser cette fête par le prêt de matériel, de bâtiments... Merci également à la municipalité et aux employés communaux.

Afin que ces animations puissent continuer et se dérouler dans de bonnes conditions, toutes les personnes qui souhaitent aider seront les bienvenues.



Association Activités et Rencontre

Tous les jeudis soir, à 20 h 30, nous nous réunissons à l'école de Bouzentès afin de réaliser nos envies de couture, de tricot, broderie ou petit bricolage. Nous nous conseillons mutuellement et nous encourageons dans nos ouvrages : doudous pour les petits, coussins, sacs en tissu ou tricot, etc.

Si le cœur vous en dit, venez nous rejoindre tous les jeudis, à 20 h 30. A bientôt.

Présidente : Thérèse Cambon. Trésorière : Josette Douhet. Secrétaire : Dominique Nuq. Animatrice : Sylvie Guilhen.

Pommes de terre 2013 : frites, purée et flocons !

Décidément 2013 aura été une année très capricieuse avec un hiver sans fin et un automne habillé de neige dès le 12 octobre. Les pommes de terre ont du faire preuve de beaucoup de débrouillardise pour arriver à être plantées puis récoltées dans de bonnes conditions.

Pour diverses raisons (âge, santé...), les producteurs de l'association avaient réduit les surfaces pour cette campagne 2013 et malgré une plantation tardive la récolte fut quand même fort honorable avec près de 60 tonnes de tubercules (dont 50 tonnes commercialisables).

Désormais appréciée et reconnue pour ses qualités gustatives la « belle villadéenne » s'exporte même au-delà du département et dès le lendemain de la fête du 13 octobre il n'y avait plus de pommes de terre à vendre.

L'année 2013 aura apporté deux nouveautés dans le petit monde de la truffe :

- **Participation du lycée agricole de Volzac** : conscient que la pomme de terre pouvait avoir un rôle à jouer dans certaines exploitations et soucieux d'élargir ses compétences le lycée agricole a pris contact avec les producteurs et le comité des fêtes de Villedieu au cours de l'hiver 2012-2013 afin de définir les règles d'un éventuel partenariat.

Ainsi en 2013 le lycée a prêté un champ au comité des fêtes et mis un bâtiment à disposition pour le stockage et le tri, l'association des producteurs s'est occupée des plants et du matériel et le comité des fêtes a fourni la main-d'oeuvre.

L'expérience ayant été très positive, elle sera reconduite en 2014, le lycée se propose même de faire travailler son laboratoire sur la pomme de terre (analyses, comparaisons entre variétés, recettes culinaires...), comme quoi il n'y a pas que les patates qui germent : les idées aussi !

- **Proposition de la Communauté de communes du Pays de Saint-Flour** : dans son nouveau volet agricole pour le territoire, la « com com » souhaite valoriser les productions locales (fromage, lentilles, seigle...) et elle a inscrit la pomme de terre de Villedieu parmi les cultures susceptibles de faire partie de ce plan.

Plusieurs idées ont été émises : spécificité de la pomme de terre, local de vente, commercialisation...

Il faudra encore du temps (et des producteurs) pour que la patate locale prenne possession du terrain mais pour l'instant elle reprend possession des esprits et des consommateurs et c'est là un premier succès.

Autres animations



Dimanche 31 mars, théâtre à la salle polyvalente avec la troupe «Bès et Truyère».



Dimanche 12 mai, passage de la 2^e étape Saint-Flour/Neuvéglise sur la commune du 12^e tour du Cantal cycliste cadet.



Dimanche 1^{er} septembre, concert de Musik'Art à l'église : « Les Te Deum » de Mozart, Haenden et Charpentier.

La fête des écoles 2013



Informations

Ouverture de la mairie

- Le secrétariat de mairie est ouvert au public le mardi de 9 à 12 h et de 14 à 17 h ; le mercredi, de 15 à 18 h ; le jeudi de 9 à 12 h et le samedi de 14 à 17 h.

Démographie 2013

8 naissances :

- 20 janvier : Faustine Souvignet (Le Pouzatel).
- 28 mars : Jade Chauvet (Bouzentès).
- 8 avril : Clémence Pignol (Villedieu).
- 23 mai : Mahé Odoul (Villedieu).
- 27 mai : Gabin Pradines (Bouzentès).
- 28 mai : Suzy Favier (Montlong).
- 30 juillet : Théo Chauvard (Montlong).
- 8 août : Nolan Ravoux (Bouzentès).

6 décès :

- 20 janvier : Marcel Pascal, Ribeyrevieille, 76 ans.
- 20 mars : Hélène Ginisty, Ribeyrevieille, 89 ans.
- 23 mai : Jeanne Meynier, Bouzentès, 95 ans.
- 6 octobre : Jeanne Cussac, Villedieu, 105 ans.
- 22 octobre : Denise Ginisty, Ribeyrevieille, 88 ans.
- 24 novembre : Pierre Boulard, Vibrezac, 82 ans.

Liste électorale

Inscriptions 17, radiations 10. Total inscrits 469 dont 237 électrices et 232 électeurs.

Colis de Noël

Comme chaque année, les conseillers municipaux ont distribué le traditionnel colis de Noël aux 59 personnes de plus de 70 ans de la commune : 22 femmes, 8 hommes, 12 couples, 5 en Long Séjour ou Maisons de Retraite.

Dates à retenir en 2014

- Elections municipales dimanches 23 et 30 mars.
- Elections européennes dimanche 25 mai.

Désormais, pour voter, obligatoirement il sera demandé la carte d'électeur et une preuve d'identité (carte d'identité, permis de conduire, carte vitale...).

- 23 février : arrivée de la Traversée Blanche
- 13 avril : concert chorale d'Issoire à l'église.
- 17 mai : concert à l'église de l'Ensemble de Haute-Auvergne, à 20 h. 30, dans le cadre de Musik'Art Cantal.
- 6 juillet : « Le monument aux morts, un rite funéraire et civil », balade découverte avec un guide conférencier au départ du monument aux morts de Villedieu, à 15 h.
- 21 juillet : Tour du Cantal pédestre : étape autour de Villedieu.

La carte nationale d'identité est valable 15 ans depuis le 1^{er} janvier 2014

L'Etat simplifie vos démarches. A compter du 1^{er} janvier 2014, la durée de validité de la carte nationale d'identité passe de 10 à 15 ans pour les personnes majeures (plus de 18 ans).

L'allongement de cinq ans pour les cartes d'identité concerne : les nouvelles cartes d'identité sécurisées (cartes plastifiées) délivrées à partir du 1^{er} janvier 2014 à des personnes majeures ; les cartes d'identité sécurisées (cartes plastifiées) délivrées entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013 à des personnes majeures.

ATTENTION : cette prolongation de s'applique pas aux cartes nationales d'identité sécurisées pour les personnes mineures. Elles seront valables 10 ans lors de la délivrance.

Inutile de vous déplacer dans votre mairie : Si votre carte d'identité a été délivrée entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013, la prolongation de 5 ans de la validité de votre carte est automatique. Elle ne nécessite aucune démarche particulière. La date de validité inscrite sur le titre ne sera pas modifiée.

A l'honneur

A l'issue de la dernière assemblée générale du comité FNACA du Cantal, à Saint-Cernin, 23 adhérents ont reçu le diplôme d'honneur de la fédération. Parmi les récipiendaires, nous relevons le nom de **Roger Marsal**, de Vibrezac, ancien vice-président et porte-drapeau du comité de Villedieu.

- **Aline Pignol**, agent de service à la maison de retraite Meyronneinc, à Saint-Flour, a reçu la médaille du travail pour 20 ans d'ancienneté.

- **Patrice Veyrès** a été honoré au cours des 120 ans de la Lyre Sanfloraine pour 35 ans de présence d'abord à l'école de musique puis au sein de l'harmonie.

- Plusieurs **agriculteurs de la commune** se sont distingués lors des différents concours : en race Montbéliarde, le GAEC Marsal a obtenu un 5^e prix en section à Cournon et un 1^{er} prix à Besançon ; le GAEC des Lauriers deux prix de championnat, l'un à Cournon, l'autre à Paris ; le GAEC Souvignet en race Limousine un prix championnat femelle adulte interrégional et un 1^{er} prix d'élevage à Aumont ; Lilian Meynier deux 1^{er} prix au concours de chevaux de Neuvéglise, race Bretonne.

- **Jérôme Pascal**, de Ribeyrevieille, élève au Lycée de Felletin, dans la Creuse, a remporté la médaille d'or au concours des meilleurs apprentis de France qui lui a été remise mercredi 6 mars 2013, dans les salons du Sénat.

- **Nathalie Servant**, de Piniergues, a fait une brillante démonstration de ses talents de brodeuse au fil d'or à la fête de la pomme de terre de Villedieu. Elle a été aussi à l'honneur plusieurs fois dans la presse.

- **Villedieu dans l'émission « Midi en France ».** - Laurent Boyer et ses chroniqueurs étaient présents à Aurillac pour l'émission de France Télévisions « Midi en France », diffusée du lundi au vendredi sur France 3, à 10 h 50. Pour la chronique « Made in France », Nathalie Scharaen-Guirma s'était rendue à Villedieu et avait réalisé un reportage sur l'entreprise « Artisanat de la pierre » qui a été diffusé jeudi 17 octobre.

TAD'i : le transport à la demande

Le TAD'i, c'est quoi ? - Le TAD'i est un service de transport à la demande. Il vous permet de vous déplacer de votre domicile jusqu'à Saint-Flour. Il fonctionne les mardis et samedis (sauf les jours fériés) à horaires fixes :
- arrivée à Saint-Flour à 9 h. 30 et à 14 h.
- départ de Saint-Flour à 12 h. et à 17 h.

Comment réserver le TAD'i ? - Réservation par téléphone du lundi au samedi entre 8 h et 20 h (sauf jours fériés) au **04 71 60 71 72**.

La réservation se fait jusqu'à la veille de la course au plus tard 18 h.

La veille, avant 20 h, le transporteur vous précise, par téléphone, votre horaire de départ depuis votre domicile et l'heure d'arrivée chez vous, si vous avez fait le choix d'un aller-retour.

Combien ça coûte ? - 3 euros l'aller par personne. Tarif unique quelle que soit la distance. 6 euros l'aller-retour. Gratuit pour les enfants de - de 5 ans. Les tickets sont vendus à bord du TAD'i. Prévoyez votre monnaie !

Côté pratique ! - Le TAD'i fonctionne comme un transport public collectif. Selon les réservations, un même trajet peut regrouper plusieurs usagers. Le véhicule vous laisse au plus proche de votre destination dans Saint-Flour aux arrêts de bus suivants : allées Georges Pompidou, Centre hospitalier, Place de la Liberté, Gare SNCF, Centre aquiludique, Zone d'activité de Montplain, Zone d'activité de Crozatier, Zone d'activité de Volzac, Volzac hôpital.

Vous pouvez ensuite compléter votre déplacement grâce au réseau de bus urbain gratuit de la ville de Saint-Flour.